

Histoire d'un crime commis par les Nazis à Lamprat

*C'était à la libération et j'avais 25 ans. **JO COUGARD**, un copain dont je connaissais bien les parents m'a remis alors ce texte sur l'histoire du crime de Lamprat. Le temps a passé et aujourd'hui, à 92 ans, j'ai ressenti le besoin de partager ce récit avec tous.*

Louis LECLERC

Cette histoire débute à Lamprat, petit hameau paisible de la commune de Plounévézel, située à environ 200m de la route nationale. Deux fermes. L'une tenue par M. Faillier, l'autre par M. Mevel qui remplit en même temps les fonctions de Maire.

8 juin 1944. La matinée a été calme, comme d'habitude. Cependant les esprits sont tendus dans l'attente des événements de ce débarquement allié en Normandie, sans aucun doute précipité.

Mevel a quitté sa ferme de bonne heure.

Midi. Il n'est pas encore rentré. Sa femme et ses deux filles s'apprêtent déjà à déjeuner, mais soudain, neuf jeunes gens font irruption dans la maison.

« Le chef », dit l'un d'eux, « nous envoie manger ici aujourd'hui ».

Ce sont de jeunes patriotes, âgés presque tous de moins de vingt ans. Ils ont l'air harassé. Les havresacs sont jetés pêle-mêle sur le parquet, et, sans plus tarder, le repas commence. La conversation s'anime, l'idée du danger ne les effleure même pas. D'ailleurs, aucune sentinelle pour donner l'éveil.

Midi vingt. Un bruit de camion sur la route. Le bruit s'intensifie rapidement. Pas de doute, le véhicule va venir au village. Boches ou français ? La conversation est subitement tombée. Anxieux, les jeunes gens écoutent, s'interrogent du regard. L'instant d'après, la voiture a débouché en trombe dans la cour de la ferme. Elle s'immobilise face à la maison.

Les Boches ! C'est la panique générale. Bousculant chaises et tables, tous se lèvent et cherchent à se dissimuler dans les recoins de la

maison. Deux des jeunes gens réussissent à se faufiler dans un réduit attenant à la cuisine. Agrippés des mains et des pieds aux parois de la cheminée, ils retiennent leur souffle et attendent, le cœur battant.

Déjà, un Feldwebel est sur le pas de la porte, accompagné du secrétaire de mairie. Les allemands viennent réquisitionner des charrettes pour transporter le matériel dans la direction de Rennes. Remarquant l'attitude affolée des jeunes gens, l'allemand dégaine son revolver.

-« Haut les mains » leur crie-t-il !

Toute résistance est inutile. Tous s'exécutent et c'est immédiatement la fouille tandis que six Boches, mitraillette braquée, gardent les abords de la ferme. Le premier fouillé est Eugène Léon. Il est trouvé porteur d'un chargeur de pistolet, se croit perdu et essaie de fuir. Une rafale de mitraillette l'attend à vingt mètres de la ferme. Il s'écroule sans un cri, atteint d'une balle explosive.

Les prétendus terroristes sont alors alignés face au mur, les bras liés. Déshabillés un par un, ils sont minutieusement fouillés tandis que des éléments de renforts, prévenus en toute hâte, débouchent de tous les côtés de la ferme, traînant la bonne de la ferme voisine et six personnes venues du voisinage qui étaient venues se rendre compte du motif des coups de feu précédents. Comme les autres, ces deux femmes sont alignées au mur. A ce moment, Georges Le Narlou eut une courte syncope, qui eut le don de déchaîner un gros rire parmi les soldats allemands. François L'Hostis ayant jeté un coup d'œil par-dessus son épaule se voit administrer sans ménagement un grand coup de botte. Mademoiselle Mevel Germaine elle-même, qui s'était reculée un peu pour mieux embrasser la scène est rudoyée et remise en place sous la menace d'un pistolet.

A présent, tout le monde est à demi nu, en chemise ou chemisette seulement.

De l'autre bout de la ferme, arrive bientôt le commis de ferme Le Dain, surpris dans son travail dans une étable. Il est ramené de force, bien qu'il tente d'expliquer à ses gardiens qu'il est prisonnier rapatrié. Dêvêtu, il se voit obligé d'atteler un cheval en chemise. Déjà, le pillage de la maison a commencé.

Du petit réduit où il s'était réfugié, surgit tout à coup Georges Auffret qui, blotti dans une cheminée avec Jean Manach, et n'y pouvant plus tenir, se rend, espérant malgré tout un geste de clémence. Mais à peine a-t-il été aperçu que trois soldats se précipitent sur lui, le brutalisent et l'envoient rejoindre ses compagnons au piquet. Puis, rendus méfiants, ils visitent à nouveau les bâtiments de la ferme. Par chance, personne ne se doute de la présence de Jean Manach dans la cheminée.

Une demi-heure plus tard. La perquisition ou plutôt le pillage en règle de la ferme est terminée. La maison de M. Fallières a été également visitée. Les soldats se sont rassemblés dans la cour. Ordre est donné aux jeunes gens de se rhabiller un par un. A certains, parmi lesquels Georges Auffret, il est interdit de se chausser. De plus, ce dernier se voit coiffé d'un vieux képi de lieutenant, visière en arrière, dans le but d'amuser les soldats. A ce moment, des bottes de foin sont entassées dans la maison.

-« Regardez ! », dit le sous-officier allemand. Et il lance une grenade incendiaire par la fenêtre. Les flammes montent, la maison brûle. Le feu est allumé aux quatre coins du village, qui sera entièrement consumé. Avec un cynisme déconcertant, l'allemand invite à regarder « le beau spectacle » !

Les jeunes gens sont ensuite liés deux par deux, les mains derrière le dos. Une corde commune passant sous leurs bras les relie tous. Tout le monde, y compris la famille Mevel est entassé dans la charrette. Ils sont exactement vingt personnes. Le patron de la ferme voisine conduit à pied l'attelage, qui s'ébranle aussitôt, escorté par la troupe en armes.

La route est encaissée. A chaque cahot, les jeunes gens ont secoués, les cordes leur rentent dans les poignets, mais aucun d'eux ne se plaint.

Le premier kilomètre est franchi. Arrêt au bas d'une côte. Les jeunes gens descendent et poursuivent la route à pied sur environ quatre kilomètres. Nouvelle halte, mais dans un champ qu'un bois entoure sur trois côtés, au lieu-dit Coat-Penhoat. A tour de rôle, chacun est appelé, soumis à un bref interrogatoire d'identité et conduit sous escorte à l'autre extrémité du champ. Ensuite, un allemand revêtu d'un costume singulier, leur met un rondin entre les mains maintenues ligotées. Toujours un par un, les patriotes sont introduits dans le bois, à une vingtaine de mètres de la lisière. Deux

soldats tiennent la victime par les bras, un troisième, armé d'un rondin, frappe de toutes ses forces sur la figure, le dos, les jambes du patient qui crie éperdument, à faire pitié : « Maman ! Maman ! Oh, assez ! »

Sourds à ses supplications, les bourreaux redoublent d'efforts. La bastonnade se poursuit durant cinq minutes environ, dans un ricanement féroce.

A la sortie du bois, tous boitent lamentablement, tous ont la figure ensanglantée, les poignets meurtris par les cordes qui leur pénètrent profondément dans les chairs.

Seul, l'un des neuf est indemne : les mains libres, il fume maintenant en compagnie des bourreaux de ses camarades.

Vers ce moment, arrive un homme du nom d'Emmanuel Ruellan du Crehu. A son tour, il est poussé à coups de crosse dans le bois et, d'après son témoignage, il est tenu par deux allemands placés de chaque côté, tandis qu'un troisième l'interroge :

-« M..., vous êtes un terroriste »

--« Je ne sais pas ce que vous voulez dire ! » réplique Du Crehu, embarqué jusque-là sans aucun motif. Il était au village, essayant de sauver du feu quelques lapins.

Aussitôt, un quatrième soldat, dont il ignorait la présence à ses côtés, se met à le frapper par derrière à grands coups de bâton ! Mais, endurci à la douleur, Emmanuel ne bronche pas, pas un cri, pas une plainte. L'allemand sort alors du bois et revient, porteur d'un gros gourdin nouveau. Une seconde fois, on veut lui faire avouer qu'il est terroriste.

« Nicht terroriste ! » répond-il en allemand cette fois.

Battu à nouveau, il se raidit encore contre la souffrance, et à chaque coup, répète, malgré les menaces : « je ne suis pas un terroriste ! », tout en insultant ses agresseurs. Exaspérés par une telle endurance, et quelque peu vaincus par son stoïcisme, les boches rageurs abandonnent leur victime, l'ayant finalement pris pour un aliéné !

Tous les patriotes sont alors conduits, pêle-mêle, dans une petite automobile et conduits à environ un kilomètre de là, tandis que la

première jeune fille interrogée se voit lâchement battue et que ses compagnes sont entassées dans un camion qui les amène à l'endroit où se décide le sort des malheureux jeunes gens.

Là, un officier, accompagnée du nommé Bob Julé (qui, comme on l'a dit plus haut, fumait un instant auparavant en compagnie des boches), opère un triage parmi les hommes.

-« Ces cinq-là » dit Julé « ne faisaient pas partie du groupe.» C'était le commis et les quatre paysans embarqués en cours de route. Ceux-là sont joints au groupe des femmes et montent, avec ces dernières, dans un camion. Enfermés à la prison de Castel-RO à Carhaix, ils y passeront la nuit dans les sombres caves, à même les dalles et seront relâchés le lendemain soir.

Le calvaire des patriotes martyrs de Carhaix, va alors entrer dans sa phase la plus atroce, celle que les témoins oculaires n'oublieront jamais.

Ils ne sont plus que huit, dans le camion bâché et couvert de branchage, où on les a jetés comme du vulgaire bétail. Les mains liées derrière le dos, c'est à peine s'ils peuvent faire le moindre mouvement. Ils ne se doutent pas du sort qui leur est réservé. Le camion suit la route en direction de Brest-Carhaix. Des convois de charrettes passent sans fin. Va-t-on les fusiller, ou par égard pour leur jeune âge, les déporter dans un camp de concentration en Allemagne ? Ils n'osent plus y croire ! Ils ont, hélas, compris que la barbarie allemande ne connaît plus de bornes. Mais alors ?

Brusquement, la voiture s'est arrêtée au bas de la descente du Moulin Meur. Les trois ou quatre boches sont descendus. Tous ont le regard fixé sur le poteau électrique qui borde la route. Une réparation sur la ligne ? Non, car alors, comment expliquer leurs gestes menaçants, accompagnés de railleries sinistres ? La bâche du véhicule est enlevée.

??? « Comme ça, vous voir camarades ! » ricane l'un des soudards.

Sur la route, le convoi de charrettes a reçu l'ordre de s'immobiliser. Tous ces paysans vont être, malgré eux, spectateurs d'une tragédie sans nom.

Il est environ 21 heures.

Deux boches sont montés dans le camion. Ils se saisissent du premier patriote qu'ils rencontrent : c'est Le Dain, un jeune homme de 22 ans à peine. Houspillé avec une brutalité sauvage, il tombe sur la chaussée comme une masse inerte. Un allemand lui prend la tête à deux mains, et la cogne à trois reprises contre la paroi du camion. Pas une plainte, pas un reproche de la part de la victime. Dans la voiture, ses compagnons ont tristement baissé la tête sans rien dire. Plus d'espoir ?

Relevé à coups de baïonnette dans les reins, il assiste à la préparation de son supplice.

Un boche a détaché une échelle du camion et l'a appliquée contre le poteau. Il est monté, portant à la main un câble électrique de haute tension, qu'il nous par une extrémité à la centrale. A l'autre extrémité, un nœud coulant se balance dans le vide, à deux mètres du sol.

Le drame se précipite : coups de bottes, de crosse de fusil, de baïonnette.

Le Dain doit marcher jusqu'au petit talus qui se trouve juste au-dessous de la corde et y grimper. Puis un boche l'empoigne, le hisse à la hauteur du nœud, le lui passe autour du cou et brutalement, lâche son emprise. Le corps tombe, mais le nœud se défait et le jeune homme dégringole dans la prairie, jusqu'au bas du ravin profond de 5 ou 6 mètres qui côtoie la route en corniche ! Un moment stupéfaits de cette situation imprévue, les boches, au milieu de tout, se sont esclaffés sur la route ! Le Dain agonise en tombant dans la prairie, sa tête a porté contre un caillou en arête et il saigne abondamment. Mais les bourreaux n'ont aucune pitié ! Deux d'entre eux sont descendus et le saisissant par les cheveux et les épaules, le traînent, pantin désarticulé, au travers des ronces et des cailloux du remblai, sur la route. Le malheureux jeune homme s'affaisse sans connaissance durant deux ou trois minutes. Il gît sur l'asphalte sans que personne ne s'en occupe.

C'est un homme à demi-mort que les allemands pendent à présent. Cette fois, le câble a tenu. Avec un bruit mat, il s'est tendu sous le poids du corps. Une ou deux convulsions, puis plus rien.

Le premier crime est consommé.

Mais les boches ne s'en tiennent pas là ! Ils raillent encore le cadavre : « terroriste ! Nous corrects ! », le font balancer de la crosse de leur fusil et finalement lui accrochent un écriteau sur la poitrine avec cette inscription : « Ainsi sera fait à quiconque tirera sur un membre de la Wehrmacht ».

Blêmes, sans un mot, les sept autres ont vu l'exécution de leur camarade. Les larmes coulent des yeux d'un vieux paysan qui n'a plus le courage de regarder la lugubre scène.

Le camion est reparti, tandis qu'ordre est donné aux paysans de défiler lentement devant le cadavre afin de mieux voir l'écriteau.

Voici l'entrée de Carhaix. De nouveau, le camion a stoppé, face au café Harnais.

22 heures viennent de sonner à la mairie.

Des troupes de SS passent en chantant. Madame Harnais est en train de fermer ses volets. A l'arrivée du camion, elle s'est retournée. Georges Auffret a sauté à terre. Pieds nus, il s'est réfugié auprès d'elle en proie à une indicible peur : « Oh Madame ! Ils vont me tuer ! »

Il a les mains libres, et par un geste instinctif, a posé sa main droite dans celle de la dame qui, absolument étrangère à ce qui se passe, en demeure complètement stupéfiée ! Mais déjà, un allemand a bousculé Georges Auffret : « Madame, rentrez-vous vite ! ». Le ton est sans réplique ! Hâtivement, Madame Harnais a refermé la porte sur elle. Un moment, elle reste écouter. Elle entend très nettement flageller le jeune homme à coups de câbles électriques sur les jambes, mais n'a pas le courage d'assister plus avant à la scène.

A ce moment, Madame Le Roux, attirée par le bruit arrive à la grille de son jardin situé juste en face. Le tableau qui lui apparaît l'intrigue au plus haut point.

Un boche, juché sur le toit, est occupé à attacher un fil d'acier à la console électrique. Une échelle est placée contre le mur. Jusqu'à présent, Mme Le Roux n'a pas encore réalisé la situation.

Mais soudain, elle voit Georges Auffret au pied de l'échelle. Deux allemands l'entourent. Il monte seul, un soldat derrière lui. Le câble

est enroulé par quatre fois autour de son cou. Mme Le Roux a jeté un cri : « ils vont le pendre ! »

Lorsqu'elle regarde de nouveau, le corps se balance au bout de la corde. Les mains et les jambes ont deux ou trois gestes saccadés, puis se raidissent dans un dernier effort. Georges Auffret a payé de sa vie son dévouement à sa patrie. Il avait 23 ans.

Les soldats allemands chantent toujours. D'autres rient à gorge déployée. A deux reprises, le chef de peloton salue le cadavre : « Au revoir » lui dit-il !

La rituelle pancarte est mise en place et tous sont remontés dans le camion dont le fardeau s'allège à chaque station.

La nouvelle étape est très courte : c'est en pleine ville de Carhaix que la barbarie allemande a décidé que Marcel Goadec allait mourir.

Il est à peine 10h15 lorsque le camion s'arrête devant le débit de tabac tenu par M. Et Mme Povie, rue Fontaine Blanche. Cette dernière est à sa fenêtre. Elle assiste au début de la scène. Goadec saute du camion, mais tombe car il a les mains liées derrière le dos. Il est relevé à coups de crosse. Ayant regardé dans la direction de Mme Povie, il se voit administrer trois gifles de la part de la brute qui le surveille. Placé face au mur, pendant qu'un allemand apprête une corde, il n'a pas le droit de faire un mouvement sous peine de recevoir une grêle de coups de baïonnette dans les côtes. De l'autre côté de la rue, une mitraillette braquée sur lui est parée pour toute tentative de fuite.

Tout est prêt. L'officier lui fait signe de monter à l'échelle. Marcel s'exécute, mais au troisième échelon, il retombe sur le sol. L'allemand placé derrière, lui, le reçoit et le rejette en avant. L'ascension recommence, dramatique, tandis que les troupes de passage font cercle autour de la victime. Le voici en haut de l'échelle. La corde fatale est enroulée à son cou. Arrivé à la minute suprême, le jeune homme ne bronche pas. D'un coup de poing dans la figure, un allemand l'a balancé de l'échelle. Le pied cogne contre le mur, le corps tend le fil. Le bourreau, pour serrer le nœud, appuie de toutes ses forces sur la tête qui s'est penchée. Les bras se soulèvent une fois et retombent dans le dernier soubresaut de l'agonie. Les SS ont entonné un chant macabre coupé de railleries et d'insultes. C'est fini !

Marcel Goadec est mort, âgé de seulement 22 ans. Son corps est affreusement mutilé. Tout le dos est couvert de larges palies, trois phalanges de la main droite sont brisées, deux dents manquent à la mâchoire.

Mais la cruauté nazie n'est pas encore assouvie.

A son tour, Georges Le Maelou va subir un martyr immérité dans la petite bourgade du Moustoir. Le camion a freiné sur le pont de Lost-en-Coat. Le jeune, âgé de 22 ans, descend, accompagné d'une trentaine de boches. Docilement, il se laisse conduire au milieu de la prairie voisine. Là, ordre lui est donné de ne pas bouger. Les allemands se sont repliés sur la route, à environ 25 mètres. Une, puis deux grenades sont aussitôt lancées dans la prairie. Mais sans doute à dessein, aucun éclat n'atteint Le Maelou. En sera-t-il quitte pour une simple peur ? Hélas, déjà il peut voir un soldat ennemi grimper sur la console électrique du débit tenu par Mademoiselle Siberil. Aucun doute n'est permis. Sans se débattre, Georges s'est laissé amener. Il a l'air résigné. Deux boches l'ont porté à bout de bras en haut de l'échelle. La minute d'après, l'officier lance un ordre bref. Brutalement, l'échelle se dérobe sous les pieds du jeune homme. Pendu lui aussi ! Deux à trois minutes plus tard, il a exhalé son dernier souffle sous les yeux terrifiés de quelques passants attardés.

Vite car la nuit descend, l'automobile a repris la route. Ce n'est qu'à l'embranchement de la Pie qu'elle s'arrêtera pour une nouvelle exécution : celle de Marcel Le Goff. Lui aussi a 22 ans. Il n'a qu'une seule parole de défense : « Je ne suis pas un terroriste. Je n'ai jamais porté d'arme ». Mais qu'importent les dénégations aux yeux de ces brutes qui ne respirent que sang et vengeance ! Marcel Le Goff n'aura même pas la consolation d'un regard ami avant de mourir. Madame Cabourg et son fils sont atterrés dans leur maison. Au dehors, ils entendent les rires sauvages de la horde germanique, puis, lorsque tout est fini, des interpellations grossières à l'adresse du supplicié : « camarades ! Descendez maintenant ! »

Lorsqu'une demi-heure plus tard, elle voudra enlever le corps, elle se heurtera à la rogne farouche de l'officier allemand : « si vous avez le malheur de le descendre, vous serez fusillée ! » Le camion roule à présent dans la nuit. Il n'y a plus que trois occupantes, trois futurs martyrs, tous jeunes, mais qui sauront se montrer dignes de leurs aînés.

Rostrenen est la dernière étape pour deux d'entre eux. Vers deux heures du matin, les habitants ont entendus un bruit insolite : un chant macabre braillé par une soldatesque ivre. A l'aube, ils ont aperçu deux pendus : Marcel Bernard, 19 ans, à l'entrée de la ville, accroché à un poteau électrique, la figure tournée vers le poteau, et Louis Briand, 18 ans, cent mètres plus loin, sous le balcon d'un marchand de tissu. Ce dernier a un gros trou dans la nuque par où s'écoulaient encore quelques gouttes d'un sang noirâtre et visqueux...

Maintenant, L'Hostie est seul face à son lamentable destin. L'aube a paru. Devant lui, c'est toujours le ruban interminable de la route. Quel raffinement de cruauté lui réserve-t-on ? Pourquoi ne l'a-t-on pas pendu à Plougernevel ou à Gouarec ? C'est le jeu du chat et de la souris. Le supplice du doute dure un temps interminable. Tour à tour, Caurrel, Bon-Repos, Mur de Bretagne sont dépassés. La faim creuse son estomac...

Tout à coup, le camion a quitté la route nationale et s'est engagé dans la rue principale du bourg de Saint Caradec. Place de la mairie, il a stoppé à l'angle d'une maison qu'orne une console électrique. Mais laissons la parole à Madame Renouard Emile, tenancière d'un débit de tabac face à la potence improvisée.

« C'était dans l'après-midi du vendredi 9 juin, aux environs de quatre heures. Je revenais de mon jardin lorsqu'une dame m'accosta et me dit : « Ne rentrez pas chez vous ! Il y a cinq officiers allemands qui veulent forcer votre porte ! »

J'y allais cependant.

-« Que désirez-vous Messieurs ?

-Cigarettes !

-Non Monsieur, nicht cigarettes chez moi ! » Ils m'ont suivie dans la maison.

-« Madame, une échelle ?

- Non plus Monsieur, je n'en ai pas.

-Ou en trouverai-je une ?

-Je n'en sais rien ! »

Ils sont partis en maugréant. Je voyais l'auto couverte de branchages, et, à l'intérieur, un tout jeune homme, les deux mains attachées devant la poitrine, assis tout seul sur un vieux pneu usé. Je m'approchais :

-« Pauvre petit gars, tu as les mains liées ?

-Oui Madame.

-Que vont-ils te faire ? »

Il ne m'a pas répondu Il secouait la tête pour rejeter en arrière son abondante chevelure qui lui tombait dans les yeux. Les bourreaux sont alors arrivés avec une échelle et l'ont placée contre le mur, sous la console. Le jeune regardait faire sans pleurer. Moi, je criais.

Deux officiers l'ont fait descendre à terre, les mains toujours enchaînées. Ils lui ont demandé quelque chose, je n'ai pas compris quoi. Lui n'a pas bronché. Par deux fois il a répondu : « non, non ! »

Ils l'ont obligé à monter à l'échelle, tout seul, droit comme un piquet. Là-haut, un allemand l'attendait. On lui a passé un fil électrique au cou. Il ne bougeait toujours pas. Il était pâle à faire pitié, mais n'a pas jeté un cri, n'a pas eu une larme. Le boche a serré de toutes ses forces. Le petit râlait affreusement. Puis l'allemand a pris un deuxième câble, l'a attaché à celui du cou, en dessous du menton, la passé entre les jambes du jeune, et l'a renoué au premier par la nuque. Dans un geste inexplicable, le bourreau a enlevé le lien qui entourait les mains du jeune homme. Il est descendu de l'échelle et l'a retirée d'un seul coup.

Le corps est retombé dans le vide. Le supplicé a levé les mains par trois fois et, à la troisième, a poussé un long soupir, le dernier. Il était mort.

Je demeurais hébétée sur la rue, ne pouvant même pas crier mon indignation devant de tels procédés. Les allemands riaient en insultant le cadavre, le secouaient par les pieds et chantaient comme des hommes ivres. J'étais écoeurée. Je suis rentrée précipitamment et je me suis enfermée à double tour dans ma chambre. Je ne connaissais pas le jeune homme, mais je pensais à ses malheureux parents. C'était plus fort que moi. J'ai pleuré toute la nuit. Au matin, j'ai cru me réveiller d'un mauvais cauchemar. Hélas ! Le corps du jeune homme se balançait sur la place au bout de sa corde. Une lugubre pancarte accrochée à la poitrine. »

Ce jeune homme, c'était François L'Hostie, de Carhaix, et il avait 19 ans.

La rage allemande n'avait pas reculé devant un crime si monstrueux. En un seul jour, huit français avaient payé de leur vie un patriotisme que les nazis avaient décidé d'étouffer.

Les corps devaient rester 72 heures durant, exposés en plein passage public. La peine de mort était promise aux français trop humains qui se seraient avisés de les décrocher avant l'expiration du délai. Seul, Marcel Goadec put bénéficier d'une faveur spéciale : il fut inhumé dès le surlendemain.

Devant une telle barbarie, tous les cœurs français se révoltent. Ils crient à la vengeance. Le numéro de l'unité allemande ayant perpétré ces crimes nous est connu. Il faut que la justice suive son cours. Il faut que soient punis d'un châtement exemplaire ces officiers sans honneur, ces brutes revêtues de l'uniforme de soldats et surtout ces déplorables français, membres de la Gestapo et miliciens qui, devant le corps mutilé de Goadec, avaient eu cette inimaginable réflexion : « Moi, je vous assure que ça me manque ! »

*Histoire du crime de Lamprat recueillie de divers témoignages par Monsieur **Jo Cougard**, jeune résistant demeurant à Carhaix*